



CHALLENGE SUN FAST France 2023

Les épreuves retenues, au nombre de 7 en Atlantique et 7 en Méditerranée, forment un mélange de courses au large, de courses côtières, en équipage, double et en solo.

6 classements :

- Un classement Atlantique et un classement Méditerranée
- Un classement pour les Sun Fast 3200, pour les Sun Fast 3300 et pour les Sun Fast 3600.

Classement par points effectué sur les épreuves du calendrier se déroulant en 2023.

Le classement est effectué sur le nom du bateau, les changements de skipper et d'équipage sont possibles tout au long de la saison.

Le Sun Fast Challenge est ouvert à tous les Sun Fast 3200, 3300 et 3600 possédant un certificat IRC valide⁽¹⁾.

Pour chaque épreuve, le classement des Sun Fast est extrait du classement général officiel, selon le barème de points et le mode de classement de l'épreuve considérée.

Le premier Sun Fast de chaque épreuve reçoit un nombre de point égal au nombre de Sun Fast ayant réellement participé à l'épreuve, + 10 points de « Prime de Participation ».

Le deuxième, un point de moins que le premier, et ainsi de suite, le dernier recevant uniquement les 10 points de prime de participation.

Pour le **challenge 2023 Atlantique**, le classement général à la Sun Fast Cup compte double ; et celui du SPI Ouest-France, la Gascogne 45/5 et le Tour du Finistère à la Voile compte 1,5. Les 10 points de prime de participation ne tiennent pas compte de ce coefficient.

Pour le **challenge 2023 Méditerranée**, le classement général aux courses 900/400 Miles St Tropez, Giraglia Rolex Cup Offshore, Coupe Napoléon compte 1,5. Les 10 points de prime de participation ne tiennent pas compte de ce coefficient.

Les 10 points de « Prime de Participation » seront accordés en cas d'abandon durant l'épreuve.

Toutes les épreuves comptent pour le classement.

Toute participation à une course vous inscrit automatiquement au Challenge.

La remise des prix du Sun Fast Challenge aura lieu en fin d'année.